

Demande de propositions (DP) du Consortium des cohortes de populations africaines (APCC) Équipe de réalisation de la phase de formation

Le concept de Consortium des Cohortes de Populations Africaines (APCC), un réseau d'études longitudinales de population (LPS) dirigé par l'Afrique qui tire parti de l'infrastructure et des ressources disponibles sur le continent, a été développé lors d'une réunion exploratoire en Ouganda en mars 2020. Ce travail et d'autres consultations ont permis de définir une vision, des principes directeurs, une structure, et des thèmes de recherche potentiels résumé dans le <u>rapport de cadrage de l'APCC</u>. Cette demande de propositions (DP) vise à faire appel à une équipe de réalisation pour la phase de formation de l'APCC qui produira conjointement avec les intervenants concernés le plan directeur du Consortium.

Dates clés

- Webinaires d'information:
 - o 15 avril 2021, 15h00-16h30 BST
 - o 21 avril 2021, 10h30-12h00 BST
- Date limite pour la manifestation d'intérêt: 14 mai 2021, 16h00 BST
- DP Date limite de soumission de la proposition complète (candidats invités seulement): 12 août 2021, 16h00 BST

Table des matières

1.	Contexte de la demande de propositions	2
2.	Objectifs de la demande de propositions	3
3.	Spécifications de la demande de propositions	3
4.	Calendrier de la demande de propositions	6
5.	Manifestation d'intérêt (EoI)	7
6.	Proposition complète de la demande de propositions	9
7.	À propos de Wellcome	11
8.	Non-divulgation et confidentialité	11
9.	Proposition indépendante	12
10.	Financement	12
11.	Coûts encourus par les fournisseurs potentiels	12
12.	Durabilité	12
13.	Accessibilité	12
14.	Diversité & Inclusion	12
15.	Coordonnées de Wellcome	13
16.	Comité d'évaluation de Wellcome	13

17.	Protection des informations	13
Annex	e 1. Rapport de cadrage de l'APCC – Résumé analytique	14
Annex	e 2. Structure de gouvernance proposée pour la phase de formation	18
Annex	e 3: Aperçu préliminaire des détails techniques pour différencier les sites	. 19

1. Contexte de la demande de propositions

Le monde est à un point d'inflexion. Le choc mondial causé par la pandémie de coronavirus a clairement démontré la nécessité d'une coopération politique et scientifique qui s'étend au-delà des frontières nationales. Des données fiables et opportunes sur la biologie, la santé, le comportement, la socio-économie et l'environnement sont nécessaires pour prévoir et combattre de telles catastrophes à l'avenir. De telles données pourraient annoncer une révolution scientifique en Afrique, ce qui pourrait susciter de nouvelles connaissances causales d'intérêt mondial et éclairer des interventions spécifiques à l'Afrique afin d'améliorer les résultats sanitaires et sociaux.

Les études longitudinales de population (LPS), y compris les cohortes, les études de groupe et les biobanques, nous aident à comprendre un large éventail de questions qui incluent les résultats sanitaires et socio-économiques, le changement climatique et l'impact sur l'environnement. Les LPS contribuent à la révolution des données, elles sont la pierre angulaire de la médecine de précision et peuvent soutenir le développement d'interventions individuelles et de population. Pourtant, il n'y a presque pas de LPS à grande échelle disposant de données biologiques, sociales, comportementales et environnementales du continent africain. Cette pénurie de données entrave les progrès. Les informations recueillies dans les pays à revenus élevé ne peuvent pas renseigner sur la charge de morbidité spécifique à l'Afrique et les interventions développées ailleurs ne se traduiront pas nécessairement dans les contextes africains.

Nous avons besoin de données longitudinales détaillées au niveau individuel provenant de grandes populations liées aux données administratives et sanitaires de routine nationales et régionales disponibles afin de comprendre les multiples fardeaux des maladies et leurs causes, ainsi que les implications socio-économiques et environnementales plus larges. De telles données pourraient signaler une transformation scientifique en Afrique, en apportant de nouvelles perceptions causales d'intérêt mondial (par exemple en médecine de précision), en créant des plateformes qui visent à améliorer les résultats sanitaires et sociaux des interventions spécifiques à l'Afrique, ainsi qu'à être utilisée par les administrations locales et nationales pour mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En fin de compte, l'impact scientifique de ces données devrait être motivé par des principes d'équité et bénéficier aux populations africaines.

Un groupe de bailleurs de fonds et de parties prenantes (Wellcome Trust, UK Medical Research Council (MRC), UK Economic and social Research Council (ESRC), l'Académie africaine des sciences (AAS), South African MRC (SAMRC), National Institute of Health (NIH) et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) ont collaboré avec des scientifiques africains pour combler ce manque de données. Le concept est celui d'un réseau de LPS dirigé par des africains qui exploite et s'appuie sur les ressources et les infrastructures disponibles. Pour l'instant, nous l'appelons le Consortium des cohortes de population

Les bailleurs de fonds ont travaillé avec un Comité de pilotage constitué d'experts africains pour organiser une réunion exploratoire en Ouganda en mars 2020. La réunion a ressemblé des scientifiques africains issus d'un grand nombre de discipline pour s'entendre sur la faisabilité, la vision et l'ambition de l'APCC. Les participants ont convenu des principes d'engagement et ont décrit une structure pour tirer parti des ressources et de l'expertise disponible. Ce travail et d'autres consultations ont aidé à articuler une vision, des principes directeurs, une structure et des thèmes de recherche potentiels, résumés dans le Rapport de cadrage de l'APCC (Annexe 1. Résumé exécutif).

2. Objectifs de la demande de propositions

L'objectif de cette demande de propositions est de faire appel à un partenaire de prestation pour la phase de formation qui produira conjointement avec les principaux intervenants le plan directeur de l'APCC. Le résultat attendu à la fin de cette phase formative est un rapport qui comprendra une vision de recherche à long et moyen terme de l'APCC et le plan directeur de la structure et des fonctions du Consortium. La spécification de ce rapport est décrite dans la section 3. Les candidats sont invités à identifier et à combler les lacunes qui ne sont pas couvertes ici, ce qui améliorerait la phase formative.

3. Spécifications de la demande de propositions

La phase formative abordera les problèmes décrits ci-dessous qui ont été identifiés lors de la phase de détermination de la portée.

- 1. Participation des intervenants: identifier la diversité des parties prenantes de l'APCC, notamment les chercheurs, les responsables politiques locaux et nationaux, les utilisateurs des données, les participants à l'étude et leurs communautés, le public, les organisations internationales pertinentes, l'industrie et les éventuels autres bailleurs de fonds de l'APCC. Elaborer un plan de participation des parties prenantes pour ces groupes, étant entendu qu'une série d'approches pourraient être nécessaires compte tenu de la diversité des groupes concernés. Nous nous attendons à ce que ce travail soit effectué à un stade précoce afin de garantir que les groupes de parties prenantes concernés soient amenés à la phase de formation d'une manière significative pour codévelopper les plans de conception et de mise en œuvre ultérieure de l'APCC (par exemple, amener les participants à l'étude dans les structures de prise de décision de manière significative sera essentiel pour la durabilité et l'adhésion à long terme des participants et du public; la participation à la politique afin de garantir l'application de la recherche).
- 2. Liens avec les initiatives pertinentes actuelles et nouvelles sur le continent et dans le monde: élaborer des plans en vue d'établir et d'optimiser les liens avec les initiatives actuelles (par exemple H3Africa, DELTAS) et nouvelles ou en développement (par exemple NIH-DSI, Initiative africaine de génomique des agents pathogènes) sur le continent; démontrer la collaboration et des partenariats possibles qui optimisent l'utilisation des infrastructures et des capacités ainsi qu'évitent la duplication des efforts. Montrer comment l'APCC intégrera et/ou collaborera avec les organisations/ consortiums internationaux similaires pour contribuer aux efforts scientifiques mondiaux.

3. Vision et objectifs de recherche de l'APCC:

- 3.1. Focaliser la vision et les objectifs de recherche décrits dans le rapport de cadrage sur un ensemble plus restreint d'objectifs ambitieux mais réalisables. Cela pourrait signifier la réduction des trois objectifs proposés (recherche de découverte, surveillance et politique/intervention), réduire la portée des domaines de recherche dans chaque objectif pour répondre aux priorités régionale et/ou fournir des options entre les objectifs et les domaines dans lesquels l'APCC pourrait prendre la tête.
- 3.2. Finaliser les domaines de recherche (par exemple la génomique, l'évolution du fardeau et les déterminant de la maladie) et les thèmes transversaux (par exemple, la médecine de précision et la santé publique de précision, la migration et la mobilité, la multimorbidité) devant être couvert par l'APCC en un ensemble plus restreint de priorités de recherche initiales convenues qui sont réalisables mais fourniraient des connaissances transformationnelles.
- 3.3. Pour chaque domaine de recherche, convenir des données de base requise pour atteindre les objectifs de recherche convenus.
- 3.4. Elaborer le cadre qui garantira la traduction et l'application de la recherche dans les politiques, le cas échéant; en veillant à ce que les bénéfices reviennent aux populations qui ont fourni les données, ce qui permettra d'établir un récit cohérent, de la collecte des données à l'impact pratique.
- **4. Structure et composantes de l'APCC**: tester la structure proposée pour l'APCC dans le rapport de cadrage et/ou suggérer et évaluer d'autres modèles, le cas échéant (par exemple, centre de coordination central ou décentralisé). Le rapport de cette phase formative devrait fournir les spécifications des différentes composantes de l'APCC. Veuillez identifier les lacunes éventuelles.
 - <u>4.1 LPS individuelles</u>: Définir des critères d'inclusion objectifs et transparents pour les sites principaux et affiliés, ainsi que les critères de passage d'un site affilié à un site principal, y compris:
 - Types de données disponibles pour le couplage: cliniques, administratives, environnementales, autres. Différencier les couplages qui existent et ceux qui pourraient être réalisés avec un investissement supplémentaire raisonnable dans les LPS.
 - o Etudier les normes relatives aux données et aux métadonnées.
 - o Exigences organisationnelles et opérationnelles/légales pour chaque type de site.
 - Les résultats finaux du prestataire devraient inclure les définitions des exigences (techniques) de base pour participer au programme APCC ainsi que pour différencier entre sites principaux et sites affiliés. L'annexe 3 donne un aperçu du degré de détail attendu dans les définitions (techniques) finales des exemples de sites principaux et affiliés. En outre, la matrice de préparation organisationnelle suivante (développée par le programme Data Science for Social Good (DSSG) de l'Université de Chicago) est fournie à titre d'exemple et peut être utilisée pour caractériser chaque LPS en premier lieu.
 - 4.2 Centre(s) de coordination: déterminer si disposer d'un ou de plusieurs centres de coordination est utile et nécessaire, en précisant son/leur rôle et fonctions, le cas échéant. Par exemple, est-ce qu'un seul centre pour l'ensemble de l'APCC serait préférable à plusieurs centres (par exemple, au niveau s'il y a plus d'un site, pour des types de données spécifiques comme les données cliniques et administratives de routine, ou des domaines de

- recherche comme la génomique, la médecine de précision, les migrations, etc.). Évaluer différents modèles, par exemple, centralisé, toutes les fonctions étant fournies à partir d'un site plutôt qu'un modèle basé sur les fonctions, où les fonctions de coordination sont réparties entre plusieurs sites selon l'expertise locale) et justifier la recommandation.
- 4.3 <u>Bio-banques et plate-forme 'omique'</u>: types d'échantillons et méthodes de prélèvement d'échantillons; comment l'APCC peut suivre les meilleures pratiques et innover; ébaucher des plans de conversion des échantillons en données dans l'ensemble du Consortium.
- 4.4 Méthodes innovantes de collecte des données qui dépassent les méthodes traditionnelles de cohorte (par exemple, les technologies de santé mobiles, y compris les évaluations écologiques instantanées, les outils d'imagerie mobile, la lecture optique des dossiers médicaux, etc.) qui sont applicables et utiles sur le continent; la phase formative pourrait inclure de petits essais pilotes si cela est possible dans les délais et si cela est nécessaire pour soutenir avec succès une option particulière avant la phase de mise en œuvre.
- 4.4. <u>Liaisons de données</u>: quels sont les développements infrastructurels nécessaires afin de permettre les couplages de données aux LPS, y compris (sans s'y limiter):
 - Numérisation des dossiers de santé: examiner les investissements préexistants et les outils disponibles pour la lecture optique de caractères, ou la numérisation automatique des documents sur papier sur base du traitement du langage naturel.
 - Méthodes de couplage des données: examiner quelle gamme de couplages de données (par exemple, des données cliniques de routine aux données environnementales) est aujourd'hui en cours sur le continent et où il existe des possibilités d'investissement.
 Décrire également les outils et les méthodes utilisés, leur efficacité relative lorsqu'elle est connue et les possibilités de développement.
 - Évaluer la probabilité d'utilisation dans divers contextes et l'évolutivité pour justifier une ou une série d'approches.
- 4.5. <u>Matériel de marque</u>: processus de décision afin de convenir d'un nouveau nom du Consortium et développer du matériel de marque.
- 5. Structure de gouvernance et de gestion de l'APCC: préciser la structure finale de gouvernance et les organisations analogues sur le continent qui seraient capables d'assumer cette responsabilité, ainsi que tous les rôles éventuels qui devraient être tenus à ce niveau supérieur d'administration plutôt qu'être dévolus au LPS individuel ou au centre de coordination (par exemple, la gestion des accords de participation de base pour participer à l'APCC, modèle des contrats de partage des données, les groupes consultatifs et les comités directeurs pertinents). Inclure des mécanismes de gouvernance équitable et inclusive, notamment l'adhésion juridique et politique des gouvernements. Inclure des mécanismes de prévention et de résolution des différends.
- 6. Principes de science ouverte et de partage des données: convenir de principes de science ouverte pour l'APCC en considérant ce qui est acceptable dans le contexte africain et en s'assurant du respect des exigences des bailleurs de fonds en matière d'accès ouvert aux données et aux résultats de la recherche ainsi qu'avec les exigences des investissements actuels sur lesquels l'APCC peut s'appuyer; développer, en impliquant les intervenants concernés, un modèle de partage de données, à l' intérieur et au-delà du continent, qui fonctionne pour le continent et les bailleurs de fonds.

- 7. **Principes éthiques**: convenir des principes éthiques qui régiront l'APCC, par exemple garantir que les systèmes de gestion et d'utilisation des données sont fiables pour les populations concernées, les approches en matière de consentement des participants et la manière dont les droits et le bien-être des participants seront protégés. L'APCC offre une occasion unique de mettre en œuvre une approche qui combine véritablement les aspects techniques, institutionnels/politiques et sociaux/éthiques nécessaires pour accéder à cette fiabilité.
- 8. Renforcer les capacités et le leadership africain: développer un cadre de renforcement des capacités qui utilise mieux les infrastructures de l'APCC pour développer, renforcer et retenir sur le continent les compétences en matière de recherche, de politiques et de transposition; identifier comment l'APCC peut interagir et collaborer avec les programmes actuels et les activités en cours (par exemple, l'initiative DELTAS Afrique, H3ABioNet et les programmes de formation Fogarty) afin d'éviter les doubles emplois et offrir un bon rapport qualité-prix; identifier les lacunes dans les compétences et les domaines scientifiques que l'APCC est mieux placé pour soutenir (par exemple, la science des données et les compétences analytiques, le couplage de données, l'épidémiologie et la santé de la population, la biostatistique, l'informatique médicale, la recherche qualitative, la participation communautaire, la bioéthique, les recherches et les politiques en matière des systèmes de santé) et les activités de formation qui sont mieux dispensées par l'APCC; veiller à ce que le développement des capacités par l'APCC soit accessible à tout le continent (par exemple, grâce aux bourses de formation dans les pays qui ne disposent pas de sites de l'APCC pour passer un certain temps dans des sites principaux et affiliés).
- 9. **Évaluation**: établir un cadre d'évaluation et des critères d'audit pour l'APCC.
- 10. **Stratégies d'atténuation des risques et des défis**: décrire les risques pertinents et les stratégies d'atténuation, y compris un plan de durabilité à long terme pour l'APCC.
- 11. **Estimation des coûts**: établir pour chacun des postes ci-dessus le 'produit minimum viable' afin de faire démarrer l'APCC et les coûts des projets complémentaires. Fournir des plans de viabilité à long terme qui devraient inclure l'adhésion politique nationale et locale.

Structure de gouvernance pendant la phase formative

L'annexe 2 présente la structure de gouvernance proposée pour la phase de formation. L'équipe de mise en œuvre conseillera et sera responsable devant le Conseil des bailleurs de fonds (Wellcome et les représentants des autres bailleurs de fonds, la composition spécifique sera déterminée). Un Conseil consultatif indépendant conseillera à la fois l'équipe de mise en œuvre et le Conseil des bailleurs de fonds.

Les décisions finales seront prises par le Conseil des bailleurs de fonds à la suite du rapport de l'équipe de mise en œuvre. L'équipe de prestation et les personnes qui contribuent à la phase de formation de l'APCC ne seront pas exclus de toute demande de financement future relative à l'APCC.

4. Calendrier de la demande de propositions

#	Activité	Responsabilité	Date

1	DP – lancement d'appel	WT	18 mars 2021
2	Webinaires d'information et questions-	WT	15 avril 2021, 15h00-16h30 BST
	réponses		21 avril 2021, 10h30-12h00 BST
3	Date limite pour soumettre des questions	Candidats	29 avril 2021, 16h00 BST
4	Date limite de soumission de la manifestation d'intérêt (EoI)	Candidats	14 mai 2021, 16h00 BST
5	Invitation à soumettre une proposition complète	WT	w/c 07 juin 2021
6	Date limite de soumission de candidature complète (candidat invités uniquement)	Candidats	12 août 2021, 16h00 BST
7	Période d'évaluation de la demande de propositions	WT	Août/sept. 2021
8	Entretiens des candidats avec le Comité consultatif*	Candidats	Octobre 2021(dates à confirmer)
9	Décision des bailleurs de fonds	WT + bailleurs de fonds	Octobre 2021 (dates à confirmer)
9	Notification de l'attribution du contrat	WT	Octobre 2021 (dates à confirmer)
10	Négociation de contrat	WT & Candidats	Octobre/novembre 2021
11	Date de début du contrat	WT & Candidats	A partir de novembre 2021

^{*} Composition du Comité consultative (à confirmer) et bailleurs de fonds

5. Manifestation d'intérêt (EoI)

Les candidats sont priés de soumettre une manifestation d'intérêt par courriel à Lorraine Holland (<u>L.Holland@wellcome.org</u>) conformément au calendrier de la demande de propositions. Nous ne prendrons en considération que les manifestations d'intérêt soumises en anglais.

La manifestation devrait inclure les sections suivantes:

#	SECTION	Nombre maximal de mots par section
1	Codemandeurs (max 12): nom, institution, inclure CV (2 pages max), et description du rôle dans l'équipe de prestation.	100 mots par rôle
2	Institution administratrice - Une seule organisation administratrice et un chef de projet issu de l'équipe de mise en œuvre au sein de cette organisation doivent être spécifiés. Cette organisation recevra les fonds et les versera aux institutions partenaires, le cas échéant.	
3	Collaborateur: nom, institution et expertise (utilisez 3 à 5 mots clés pour décrire l'expertise) - Il n'y a pas de limite au nombre de collaborateurs autorisés.	
4	Décrivez comment l'équipe travaillera ensemble pour réaliser la phase de formation, y compris la structure de gestion de l'équipe. Veuillez inclure des exemples de travaux antérieurs dans lesquels les membres de l'équipe ont joué un rôle clé dans la réalisation d'initiatives complexes et hautement collaboratives.	600 mots

5	Résumé de haut niveau de la manière dont l'équipe abordera la réalisation	600 mots
	de la phase formative telle que spécifiée dans le présent appel d'offres.	
6	Fournir une estimation des coûts non contraignante sous forme de chiffre	
	unique.	

Orientation sur les coûts

Le rapport qualité/prix sera évalué.

Coûts admissibles:

- Compensation du temps de travail des codemandeurs pour les personnes occupant des postes non permanents
- Temps consacré aux travaux de recherche (par exemple, littérature, études de paysage) par les chercheurs postdoctoraux ou en début de carrière
- Soutien du Secrétariat (par exemple, comité de direction ou groupes de travail, le cas échéant)
- Recherche pilote/originale (par exemple, méthodes de données, liens, recherche qualitative)
- Frais de déplacements et de subsistance pour un petit nombre de réunions en personne (nous prévoyons que la plupart des réunions de la phase de formation auront lieu à distance)
- Compensation du temps de participation des parties prenantes dans la phase de formation (par exemple, les décideurs publics, locaux si leur participation n'est pas possible autrement)
- Activités de sensibilisation pour assurer la participation d'un grand nombre de pays et de groupes africains qui sont habituellement sous-représentés dans la recherche
- Matériels et consommables (par exemple, les ordinateurs portables, le matériel de réunion, les coûts de travaux sur le terrain)
- Frais indirects raisonnables des organisations des PRFI

<u>Coûts non admissibles</u>: Salaire/rémunération du temps des principaux co-candidats pour les candidats ayant un poste permanent, salaire/rémunération du temps des collaborateurs

À partir des réponses à la manifestation d'intérêt, nous inviterons un nombre limité de candidats à soumettre une proposition complète. Un comité interne des bailleurs de fonds utilisera les critères d'évaluation ci-dessous pour sélectionner les EOI.

Nous pouvons demander aux candidats invités à soumettre une proposition complète de combler les lacunes identifiées à l'étape d'EoI (par exemple, discipline manquante/parties prenantes considérées comme essentielles à la réussite de la DP). La satisfaction de cette requête sera une condition à l'évaluation d'une demande au cours de la phase finale.

Critères d'évaluation d'une Eol

1. Équipe de prestation:

- o doit être dirigée par des africains
- multidisciplinaire: inclure des compétences dans diverses disciplines (disciplines de recherche, décideurs et responsables politiques, prestataires de soins de santé, spécialistes de la participation du public, des communautés et des participants, etc.); une expertise avérée en science des données sera essentielle pour réaliser les objectifs de la

- présente DP et de l'APCC
- les équipes inclusives et diversifiées, avec une large représentation géographique, seront mieux notées
- o peut inclure des collaborateurs internationaux
- o une expérience avérée dans la réalisation d'initiatives complexes et hautement collaborative
- la volonté de travailler avec d'autres personnes, équipes ou groupes d'intervenants à la demande des bailleurs de fonds afin d'améliorer l'exécution globale de la phase formative.

2. Force de l'approche proposée pour répondre aux exigences de la phase formative énoncée dans la présente DP

• La mesure dans laquelle la candidature répond de manière appropriée aux éléments énumérés dans l'appel d'offres.

Webinaires d'information avec sessions de questions-réponses

Avant la soumission de votre EoI, les candidats auront l'occasion d'assister à des webinaires qui comprendront des sessions de questions-réponses. Ces sessions seront enregistrées et rendues disponibles. Un document de FAQ en direct sera également rendu disponible conformément au calendrier de la demande de propositions (veuillez noter la date limite pour soumettre des questions).

6. Proposition complète de la demande de propositions

Les candidats invités à soumettre une proposition complète sont tenus de présenter des propositions qui répondent aux spécifications décrites dans le présent appel d'offres en respectant les sections et les limites de mots suivants. Nous ne prendrons en considération que les propositions complètes soumises en anglais.

#	SECTION	Max
1	Codemandeurs (max 12): nom, institution, inclure CV (2 pages max), et description du rôle dans l'équipe de prestation.	100 mots par rôle
2	Institution administratrice et personne à contacter- Une seule organisation administratrice et un chef de projet issu de l'équipe de mise en œuvre au sein de cette organisation doivent être spécifiés. Cette organisation recevra les fonds et les versera aux institutions partenaires, le cas échéant.	
3	Collaborateur : nom, institution et expertise (utilisez 3 à 5 mots clés pour décrire l'expertise) - Il n'y a pas de limite au nombre de collaborateurs autorisés.	
4	Décrivez comment l'expérience antérieure de l'équipe est pertinente pour exécuter la phase formative qui impliquera des initiatives complexes et hautement collaboratives. Veuillez inclure des exemples de travaux	600 mots

	antérieurs où les membres de l'équipe ont joué des rôles clés dans la prestation	
5	Résumé de haut niveau de la manière dont l'équipe abordera la réalisation de la phase formative telle que spécifiée dans le présent appel d'offres.	600 mots
6	Volonté de travailler avec d'autres individus/groupes à la demande des bailleurs de fonds (O/N)	
7	Description de la proposition. Décrivez votre méthodologie pour répondre aux exigences de la phase formative (énumérées au point 3 de ce document). Celles-ci peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à: • Groupes de travail pour aborder des aspects spécifiques de la phase de formation; préciser comment les personnes seront recrutées afin d'assurer la représentation des sexes, des disciplines, de la géographie, etc. • Avis d'experts: y compris la manière dont les experts seront choisis • Travail documentaire: décrire les méthodes (par exemple, examen de la littérature) et les résultats de ce travail • Comment les conflits d'intérêts seront évalués et traités • Indicateurs de succès pendant la phase de formation Démontrer comment la diversité (dans la discipline scientifique et/ou les groupes d'intervenants, le sexe, la géographie, etc.) et les pratiques inclusives seront intégrées dans la réalisation de la phase formative, y compris les plans d'atténuation si cela n'est pas réalisé au cours de la phase formative. Décrivez comment le plan directeur de l'APCC sera coproduit avec les principales parties prenantes. Veuillez inclure des détails sur la manière dont les individus et les organisations seront sélectionnés pour participer à la phase de formation afin d'assurer une représentation dans toutes les disciplines, la géographie, le sexe et l'étape de carrière. Structure de gestion qui supervisera le projet et rendra compte au Conseil des bailleurs de fonds (par exemple, groupes de travail, comité directeur, etc.).	5 000 mots (à l'exclusion des graphiques, des figures, des références), utilisez les titres pour indiquer clairement comment la proposition répond aux spécifications décrites pour la phase de formation et toute lacune identifiée
8	Temps requis pour réaliser le projet dans un délai maximum de 18 mois et la date de début la plus proche novembre 2021)	
9	Plan de livraison: Fournir une liste de produits livrables/jalons avec des échéanciers pour permettre de suivre les progrès (diagramme de Gannt avec les résultats attendus/étapes et les délais pour faire rapport au Conseil des bailleurs de fonds et au Conseil consultatif indépendant). Cela sera approuvé par Wellcome et fera l'objet d'un rapport.	300 mots (à l'exclusion du graphique de Gannt)
10	Décrire les principaux risques et défis à la bonne réalisation de la phase de formation et inclure des stratégies d'atténuation	600 mots
11	Coûts suffisamment ventilés pour permettre l'évaluation et la justification des coûts (consultez les informations sur la manifestation d'intérêt pour les coûts admissibles)	600 mots

Les candidats invités à soumettre une proposition complète auront l'occasion d'avoir une conversation en tête-à-tête s'ils soumettent une courte note conceptuelle (1 à 2 pages). Veuillez contacter Bruna Galobardes à <u>b.galobardes@wellcome.org</u>

Critères d'évaluation de la proposition complète

1. Équipe de mise en œuvre - identique à Eol

2. Avantages de l'approche proposée pour répondre aux exigences énoncées dans cette DP

- La mesure dans laquelle la demande répond de manière appropriée à tous les éléments énumérés dans l'appel d'offres.
- La pertinence des méthodes utilisées, en particulier:
 - l'utilisation de méthodes de meilleures pratiques pour recueillir des preuves et un consensus
 - si les méthodes proposées vont inciter l'innovation
 - si les méthodes proposées permettent d'atteindre une représentation à travers les géographies africaines, les disciplines de recherche, les principaux groupes d'intervenants et la diversité des sexes
 - si les méthodes proposées vont encourager les parties prenantes à co-produire le plan directeur de l'APCC
- Les demandes qui suggèrent de l'innovation dans la prestation et la réflexion de la phase de formation en améliorant ce qui a été proposé pendant la phase de détermination de la portée seront mieux notées.
- La pertinence de la structure de gestion de l'équipe de réalisation, y compris la manière dont l'inclusion des diverses parties prenantes sera recherchée, la prévention et la résolution des conflits ainsi que l'atténuation des risques.

3. Rapport qualité/prix

- La proposition est correctement chiffrée et réalisable avec les coûts proposés
- o Les coûts sont justifiés

7. À propos de Wellcome

Wellcome existe pour améliorer la santé en aidant les grandes idées à s'épanouir. Nous soutenons les chercheurs, nous relevons de grands défis en matière de santé, nous faisons campagne pour une meilleure science et nous aidons tout le monde à participer à la recherche scientifique et sanitaire. Nous sommes une fondation politiquement et financièrement indépendante. Pour en savoir plus sur Wellcome et notre travail: wellcome.ac.uk

8. Non-divulgation et confidentialité

Les fournisseurs potentiels devraient être conscients qu'une publicité inappropriée pourrait avoir un effet sérieux sur l'activité de Wellcome. Les informations incluses dans ce document ou mise à la disposition des fournisseurs potentiels sont considérées comme étant confidentielles et ne doivent pas être divulguées sans l'accord préalable écrit de Wellcome, sauf obligation légale.

9. Proposition indépendante

En soumettant une proposition, les fournisseurs potentiels garantissent que les prix indiqués dans la proposition ont été fixés de manière indépendante, sans consultation, communication, accord ou entente dans le but de limiter la concurrence, pour toute question relative à ces prix, avec tout autre fournisseur potentiel ou avec tout concurrent.

10.Financement

Pour éviter toute ambiguïté, les résultats de cet appel d'offres seront financés sous forme de contrat et non d'une subvention.

11. Coûts encourus par les fournisseurs potentiels

Il convient de noter que ce document se rapporte uniquement à une demande de propositions et non à un engagement ferme de Wellcome de conclure un accord contractuel. En outre, Wellcome ne sera pas tenu responsable des coûts liés à la production d'une réponse à cette demande de propositions.

12. Durabilité

Wellcome s'engage à offrir des matériaux, des biens et des services durables, éthiques et issus de sources responsables. Cela signifie que Wellcome cherche à acheter des biens et des services qui réduisent les impacts négatifs et améliorent les impacts positifs sur l'environnement et la société au niveau local, régional et mondial. Pour garantir que les activités de Wellcome sont menées de manière éthique et durable, nous attendons de nos fournisseurs, et de leurs chaînes d'approvisionnement, qu'ils adhèrent à ces principes de manière responsable.

13. Accessibilité

Wellcome s'engage à faire en sorte que nos appels d'offres sont accessibles à tous. Si vous avez un handicap ou un problème de santé chronique, nous pouvons vous offrir des ajustements au format de réponse, par exemple présenter votre réponse dans un autre format. Pour obtenir de l'aide lors de l'exercice d'appel d'offres, contactez la personne ressource de Wellcome.

Si, dans les résultats proposés de cet exercice de demande de propositions, des ajustements spécifiques sont requis par vous ou votre équipe et entraînent des coûts supplémentaires, décrivez-les clairement dans votre réponse commerciale. Wellcome s'engage à évaluer équitablement toutes les propositions et s'assurera que tous les coûts d'ajustement proposés ne font pas partie de l'évaluation commerciale.

14. Diversité & Inclusion

L'adoption de la <u>diversité et l'inclusion</u> est fondamentale pour remplir notre mission d'améliorer la santé, et nous nous engageons à cultiver un environnement juste et sain pour les personnes qui travaillent ici et celles avec lesquelles nous travaillons. Nous supprimons les obstacles qui

empêchent certains groupes de progresser dans notre milieu de travail au fur et à mesure que nous en apprenons davantage.

Wellcome prend très au sérieux la diversité et l'inclusion, et nous voulons nous associer avec des partenaires qui partagent notre engagement. Nous pouvons vous poser des questions relatives à D&I dans le cadre de nos processus de demande de propositions.

15. Coordonnées de Wellcome

Les interlocuteurs dans cet exercice d'appel d'offres pour toutes les communications sont indiqués ci-dessous;

Nom: Lorraine Holland

Rôle: Chef de projet, Consortium des cohortes des populations africaines

Courriel: I.holland@wellcome.org

Nom: Bruna Galobardes

Rôle: Développeur principal de portefeuille, Responsable du Consortium des cohortes des

populations africaines

Courriel: b.galobardes@wellcome.org

16. Comité d'évaluation de Wellcome

La composition du Comité consultatif pour cet exercice de demande de propositions sera communiquée à une date ultérieure.

17. Protection des informations

La proposition sera évaluée par un comité constitué d'experts externes et de représentants des bailleurs de fonds. Par conséquent, il est nécessaire que nous puissions communiquer les informations de votre organisation, ainsi que vos données personnelles, aux membres du comité, dont certains peuvent être en dehors du Royaume-Uni et de la région EEE. Les juridictions situées en dehors du Royaume-Uni et de l'EEE peuvent ne pas garantir le même niveau de protection des informations personnelles. Vous êtes tenu d'en informer les personnes dont les données personnelles figurent dans votre proposition avant de soumettre cette dernière. Pour plus d'informations sur la manière dont Wellcome traite les informations personnelles, veuillez consulter notre <u>Politique en matière de confidentialité</u>.

Annexe 1. Rapport de cadrage de l'APCC – Résumé analytique

La diversité africaine dans de multiples domaines (humain, environnemental, socio-économique, politique et systèmes de santé) peut fournir des informations de recherche inégalées. Celles-ci pourraient être exploitées pour fournir de nouvelles perspectives causales d'intérêt mondial et éclairer des interventions spécifiques afin d'améliorer les résultats sanitaires et sociaux.

Vision

Le Consortium des cohortes de populations africaines, APCC, pourrait conduire à des découvertes scientifiques qui améliorent notre compréhension de l'interaction des facteurs biologiques, génétiques, socioéconomiques et environnementaux qui soustendent la santé et le bien-être. Cela promet d'accélérer l'amélioration des résultats sanitaires et sociaux sur le continent, sur la base de données probantes, ainsi que de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

Buts et objectifs

L'APCC a proposé deux objectifs globaux et synergiques:

- Renforcer et améliorer l'infrastructure de recherche sur la population en Afrique
- Exploiter cette infrastructure pour permettre des recherches scientifiques de haute qualité dans des domaines prioritaires

L'objectif de recherche proposé comprend:

1. Permettre à la découverte scientifique de premier plan mondial de répondre

- aux problèmes de santé les plus urgents du continent
- 2. Fournir des données démographiques de qualité pour la surveillance et le suivi de la progression vers les ODD
- 3. Evaluer l'impact des interventions politiques qui visent à soutenir les priorités nationales et régionales

Principes

Les principes suivants guideront l'élaboration et la mise en œuvre de l'APCC:

- 1. Dirigé par l'Afrique, avec une gouvernance équitable de l'initiative
- 2. Motivé par la participation communautaire
- 3. Soutenir l'utilisation et le partage éthique, équitable et pertinent des échantillons et des données
- 4. Renforcer les capacités et le leadership africain

Structure

L'APCC est proposé en tant qu'une plateforme collaborative dirigée et gérée par des africains pour les grandes études démographiques longitudinales (LPS). Elle s'appuierait sur l'actuelle infrastructure de recherche afin de recueillir, rassembler et analyser des données et des échantillons multidimensionnelles provenant de diverses populations, et serait une plate-forme pour des études complémentaires.

Un modèle 'de réseau en étoile' vise à garantir une représentation géographique à l'échelle de l'Afrique et l'inclusion des régions et des populations sous-représentées. Il est proposé que l'APCC soit composé d'un réseau de sites principaux et affiliés représentant divers pays du continent.

Les sites principaux qui collectent les données à partir des échantillons de population 'typique' du pays s'appuieraient sur l'infrastructure de recherche disponible, y compris les grandes cohortes, les HDSS, les biorépôts et les liens établis avec les données sanitaires, sociales et environnementales de routine.

Les sites affiliés collecteraient un ensemble de données minimum et pourraient ne pas disposer initialement de liens de données ou de bio-banques. Les sites affiliés seront soutenus afin de participer grâce au renforcement des capacités et peuvent évoluer pour devenir des sites principaux

L'APCC cherche à soutenir la participation de pays qui se trouvent à des stades très différents de capacité de recherche et permettrait de passer au statut de site principal par des critères clairs et transparents.

Il est proposé que l'APCC soit dirigé par un Comité de gestion composé de représentants des sites principaux et affiliés participants. Ils seraient soutenus par un Centre de coordination qui établirait des protocoles standardisés et des normes de données de base, assurerait l'harmonisation/ interopérabilité des données et soutiendrait les analyses transnationales. Un conseil consultatif scientifique indépendant (ISAB) fournirait des avis scientifiques indépendants au Comité de gestion.

En renforçant les relations avec les ministères et les organismes nationaux, l'APCC vise à exploiter le couplage des données aux ressources actuelles de données de routine, soutenant ainsi les efforts nationaux par un flux réciproque de nouvelles données. Ces collaborations intersectorielles visent à garantir la pertinence des résultats de la recherche, à assurer la transition entre les résultats de la recherche et leur traduction en politique, ainsi qu'à atténuer

les risques de la durabilité à long terme par l'adhésion effective des décideurs politiques nationaux.

Vision de la recherche

Ce rapport de cadrage a identifié un large éventail de domaines de recherche auxquels l'APCC pourrait contribuer. Il s'agit notamment des plates-formes de surveillance, de recherche fondamentale et d'intervention ayant un impact direct sur les politiques. Il faut maintenant s'efforcer de concentrer cette vision sur un nombre plus restreint de domaines qui ont le potentiel de réaliser des progrès significatifs en matière de connaissances ainsi que d'impact sur la santé et la société.

Les domaines de recherche potentiels comprennent:

- L'évolution de la transition épidémiologique des populations africaines, y compris les causes et les impacts des changements démographiques dus à la migration, la morbidité et la mortalité.
- Comment la diversité génétique des humains, des agents pathogènes et des vecteurs peut contribuer à la santé de la population et de l'individu.
- L'évolution du fardeau et des déterminants des maladies infectieuses et non transmissibles, y compris la compréhension et la prévision des maladies émergentes.
- La multimorbidité, y compris les interactions entre les maladies infectieuses et non transmissibles ainsi que la santé mentale dans différents environnements et tout au long de la vie.
- Les facteurs socio-économiques et environnementaux de la santé et du

bien-être, par exemple l'impact d'un changement climatique sur les résultats sanitaires et sociaux, y compris la modification de la répartition des vecteurs de maladies.

 Comment la santé et le bien-être peuvent avoir un impact sur les économies.

Ces domaines sont interdépendants, avec des thèmes transversaux incluant une approche du cycle de la vie, la médecine de précision et la santé publique de précision, la migration et la mobilité, la santé planétaire et la recherche sur les systèmes de santé, y compris la couverture sanitaire universelle.

La diversité panafricaine de l'APCC permettrait de comparer les relations entre les déterminants et les résultats de divers milieux sociaux, culturels, économiques, environnementaux, géographiques et génétiques au fil du temps. Cette diversité d'exposition et de résultats serait l'une des principales forces de l'APCC. Associée à la capacité de suivre l'impact du rythme rapide des changements dans les populations africaines au fil du temps, et la conséquence de ce changement sur les résultats sanitaires et sociaux.

En tant qu'éléments clés du succès du Consortium, l'APCC collaborera dès le départ avec les décideurs politiques afin de garantir que la recherche est conçue en collaboration avec les principaux intervenants et répond à leurs besoins. En s'assurant de l'adhésion précoce par le biais du co-développement, on contribuera à façonner efficacement la recherche et à faire comprendre le processus et les résultats de la recherche aux décideurs politiques, ce qui aidera l'APCC à atteindre ses objectifs et à garantir la transition entre les

résultats de la recherche et la traduction en politique."

Phases

Nous proposons que l'APCC soit développé en deux phases:

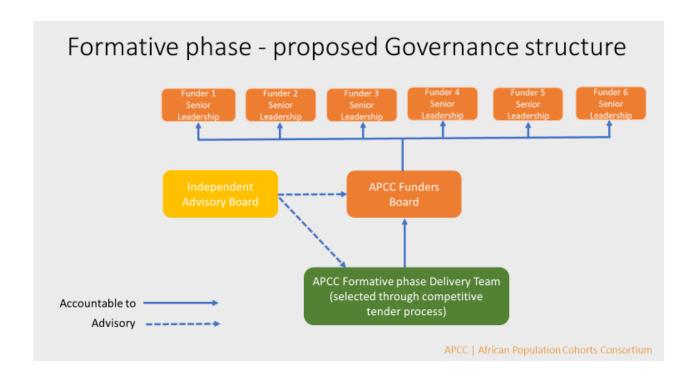
La phase de formation serait dirigée par un consortium de scientifiques et de décideurs politiques africains. Ils affineraient la portée et les objectifs scientifiques de l'APCC, finaliseraient sa structure, y compris la structure de gouvernance et de gestion, et définiraient les meilleures pratiques en matière d'éthique et de gouvernance des données. Le principal résultat de cette phase serait un livre blanc qui les décrit. Les décisions sur l'investissement dans l'APCC et la poursuite de l'initiative seront prises après cette phase.

La phase de mise en œuvre impliquerait une sélection ouverte des sites principaux et affiliés ainsi que la création du Centre de coordination. Chaque site élaborerait des priorités de recherche propres à chaque pays en partenariat avec les décideurs politiques et les communautés locales. Des projets pilotes seraient menés dans chaque site afin de finaliser la conception de l'étude, des protocoles de recherche et des normes pour la collecte des données ainsi que des protocoles d'harmonisation avant de débuter à collecter des données.

Résumé

Il est temps de changer entièrement les ambitions de la science fondée sur la population en Afrique. Les développements récents sur le continent, à savoir la recherche génomique à grande échelle (comme H3Africa), les programmes de renforcement des capacités (tels que le programme de développement de l'excellence en matière de leadership, de la formation et de la science (DELTAS) et l'infrastructure de recherche disponible (y compris un réseau de sites HDSS, centres bio-informatiques et de biorépôts), signifient qu'une vision plus coordonnée et plus ambitieuse est à portée de main.

Annexe 2. Structure de gouvernance proposée pour la phase de formation



Annexe 3: Aperçu préliminaire des détails techniques pour différencier les sites <u>La ressource de données</u>

- De quelles sources les données sont tirées, à quelle fréquence [idéalement présenté sous la forme d'un diagramme de flux de données avec des résumés généraux des types de données collectées]?
- A quel moment du flux de données le contrôle de la qualité des données est effectué, et par qui? [Incluant idéalement une description du processus (c'est-à-dire s'il est automatisé et, dans l'affirmative, quel logiciel est utilisé)].
- Où est détenue la ressource finale et par qui?

Normalisation de l'actif

- Quels sont les vocabulaires/ontologies normalisés utilisés pour structurer les données?
- Comment et quand les données sont marquées avec les étiquettes ontologiques?
- Un modèle de données communes (CDM) pour les données d'observation longitudinale est-il utilisé? [Voir https://ohdsi.github.io/TheBookOfOhdsi/OhdsiAnalyticsTools.html pour une introduction détaillée sur les CDM]
 - o Si qui, lequel?
 - Le pipeline ETL (Extraction, Transformation, Chargement) pour déplacer les données entre le format structuré brut et le format compatible CDM est ouvertement disponible (par exemple publié sur GitHub ou un référentiel institutionnel)?
 - Quelles données sont perdues/supprimées pendant le processus ETL (pour ne pas être au niveau de la qualité de la recherche)?
 - o Est-ce qu'il y a d'autres données perdues/supprimées pendant le processus ETL?
 - o À quelle fréquence le processus ETL est-il révisé/mis à jour?

Capacité technique au sein de l'organisation hôte

- Quelle infrastructure technique est utilisée pour héberger la ressource de données (c'est-à-dire PostgreSQL, Microsoft SQL, logiciel spécialement conçu, etc.)
- Comment l'accès à la ressource de données est facilité (par exemple, par le biais d'un environnement de recherche fiable ou un extrait défini par un service de partage privé, etc.)
 - o Comment les garanties de confidentialité sont produites pour la méthode choisie?
- Quelles métadonnées sont rendues publiques?
- Quelle est la taille de l'ensemble de la ressource numérique et quelle est la capacité de stockage de l'institution hôte?
- Quelles sont les ressources informatiques disponibles localement? Est-ce qu'il existe une intégration préalable avec les services d'analyse cloud/web (par exemple AWS, Azure, etc.)?
- Quelle sont les compétences internes en développement de logiciels?
- Quelle sont les compétences internes en science des données?
 - Existe-t-il des méthodes/pipelines d'analyse automatisée de données déjà utilisées par l'équipe principale qui gère les ressources de données (par exemple, la bibliothèque de méthodes ODHSI dans R)?

Considérations juridiques et éthiques

- Quelle est la base juridique de la collecte?
- Quelles sont, le cas échéant, les limitations au partage (celles-ci auront probablement été définies dans le document original de consentement)?
- Serait-il pratique de renouveler le consentement des participants pour le partage international ou d'autres modifications importantes au cas d'utilisation initial présenté aux participants?
- Quelles autres considérations éthiques peuvent être pertinentes aux populations auprès desquelles les données sont recueillies?

Opportunités de développement

- Quelle est la relation entre la ressource de données et le gouvernement national/ministère de la santé?
- Existe-t-il des sources de données nationales pertinentes aux ODD ou dans d'autres domaines de recherche pertinents aux stratégies des bailleurs de fonds (par exemple Wellcome: l'impact du réchauffement mondial sur la santé), à quelle ressource de données pourraient-elles être liées, mais qui n'est pas actuellement en mesure d'assumer sa mission en raison d'un manque de ressources?
 - Dans l'affirmative, quelles ressources seraient nécessaires, et à quelles questions de recherche supplémentaires l'actif pourrait répondre?